

Genève social

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **20 (1990)**

Heft 6

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

GENÈVE SOCIAL

Allocations pour personnes âgées: suppression de la limite de fortune

Une nouvelle disposition permet de ne plus refuser de prestation cantonale de façon systématique lorsque la fortune dépasse Fr. 40 000.- pour les personnes seules et Fr. 60 000.- pour les couples.

Par contre, le calcul de la prestation ne change pas de celui qui était appliqué jusqu'au 31.12.89, à savoir:

- enregistrement de la fortune;
- déduction des deniers de nécessité (Fr. 20 000.-/30 000.-);
- prise de 1/10-1/15 du solde considéré comme revenu;
- intérêts = revenus de la fortune (les intérêts de la fortune sont toujours pris à 100%, quel que soit le montant de cette dernière).

Il subsiste également l'autre limitation comme auparavant, celle des barèmes limite de revenu qui servent de base de calcul de la prestation.

Pour les dossiers actifs, un ajustement s'est fait de manière automatique au 1^{er} janvier 1990 (informatique) et les prestations (APA), qui étaient refusées jusqu'alors pour dépassement de fortune, ont été révisées.

Lunettes pour le tiers monde

Dans beaucoup de foyers, il y a des lunettes qui ne servent plus mais qui seraient très utiles dans les pays en voie de développement.

Une collecte est actuellement réalisée, au nom du Père François Meyer, Couvent des Capucins, pour:

- des lunettes entières (de vue et/ou de soleil);
- des montures, des verres seuls, des étuis, ainsi que des prothèses auditives même anciennes, le tout propre et en bon état.

Prendre contact avec M^{me} Veraguth, tél. 46 60 88, ou déposer les objets dans la boîte aux lettres av. de Miremont 31 bis, 1206 Genève.

Vie des pensions à Genève: le point sur les ouvertures

Jura La Tour. Un nouvel établissement pour personnes âgées, Le Jura La Tour, a ouvert ses portes le 15 janvier dernier. Il peut héberger 50 pensionnaires, hommes et femmes de catégories B et C. La direction est assurée par M. Guy Pannatier; le médecin répondant étant le D^r Niels Bonhote.

Prix de base: Fr. 205.- par jour, t.c.
Av. J.-D.-Maillard, 1217 Meyrin tél. 782 34 04.

La Résidence de Saconnex. (Fondation «Les aînés»), établissement pour personnes âgées: ouverture prévue à l'automne 1990.

Ancienne Route 78, 1218 Grand-Saconnex.

Loisirs et Sports pour les «anciens jeunes»

Le Département municipal des sports et de la sécurité vient de faire connaître son programme «Loisirs et sports 1990» destiné aux «anciens jeunes» dès 55 ans. On y découvre de multiples possibilités, pour les femmes comme pour les hommes, d'entretenir sa forme physique tout en trouvant des contacts amicaux.

Renseignements: Service des sports de la Ville de Genève. cp 115, 1211 Genève 24, tél. 43 88 50.

Les étés de Cartigny 27 juillet au 17 août

Le Centre de rencontres de Cartigny propose un magnifique séjour de 3 semaines à toute personne, âgée ou non, qui souhaite profiter d'un temps de vacances, de repos et de détente dans la campagne genevoise.

Renseignements: secrétaire du Centre, 21, rue du Temple, 1236 Cartigny, tél. (022) 756 12 10.

Centres sociaux

Avully. Nouvelle permanence du Bureau d'information sociale le mercredi de 14 à 18 h, rte du Moulin Roget 14, 1237 Avully, tél. 756 24 18.

Champel. Nouveau centre social, 10, av. Bertrand, tél. 786 02 02.

Changements d'adresse

Veuves Contact

p.a. Pro Senectute: 4, rue de la Maladière, 1205 Genève, tél. 29 62 69 de 18 à 22 h.

Centre d'information et de coordination pour personnes âgées (CICPA): 6, rue de l'Aubépine, 1205 Genève, tél. 781 35 25.

Fédération des Clubs d'aînés

- **Bernex-Confignon:** p.a. M^{me} Odette Bula, 90, ch. de Saule, 1233 Bernex, tél. 757 58 75.
- **Châtelaine-Balexert:** p.a. M^{me} Aimée Brandt, 48, av. de Crozet, 1219 Châtelaine, tél. 96 51 61.

Groupement genevois pour la gymnastique des aînés (GGGA): 24, av. Ernest-Pictet, 1203 Genève, tél. 45 07 10.

Alcooliques anonymes

Nouveau groupe: Le Renouveau, Clinique la Métairie, av. de Bois-Baugy, 1260 Nyon, tél. 798 57 57.

Nouvelle réunion: 23, r. du Vieux-Billard, 1205 Genève, tél. 28 81 15, le dimanche à 18 h, en plus des lundi et jeudi à 20 h 30.

Changement de case postale: Albergue, 28, rue Amat, 1202 Genève, case postale 2202, 1211 Genève 2.

Logement, placement

Nouvel immeuble pour personnes âgées (Société Coopérative Résidence-Club III Chevillarde) à Chênes-Bougeries. Ouverture le 1^{er} mai.

Agence immobilière Eric Iseli, 53, rue Ancienne, 1227 Carouge, tél. 42 76 33.

Immeuble D2, 35, rue de Carouge, ouverture prévue le 1^{er} juillet. Agence immobilière Tournier et Poncet, 4, Cours-de-Rive, tél. 28 34 88.

Hébergement de jour: la Tourangelle, 1, ch. du Stand, 1233 Bernex, tél. 57 53 57.

Ombudsman de l'assurance privée

M. Eduard Amstad, case postale 4414, 8022 Zurich, tél. (01) 211 30 90.
Bureau pour la Suisse romande: M. Philippe Gogniat, 37, av. de Rumine, case postale 2800, 1002 Lausanne, tél. (021) 20 60 58.

Bon secours

Cycle de conférences sur l'hospitalisation.

Pendant l'hospitalisation: lundi 28 mai, de 20 à 21 h 30.

Après l'hospitalisation: lundi 25 juin, de 20 à 21 h 30.

Participation Fr. 5.-.

Le temps libre, la retraite... contraintes ou choix? Journée du mardi 12 juin, de 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h 30 à 17 h. Participation financière à la journée.

Lieu: Ecole de soins infirmiers du Bon Secours, 47, av. de Champel, 1206 Genève, tél. (022) 46 54 11.

Année européenne des personnes âgées en 1993

Fin mars, la Commission européenne a proposé aux Etats membres d'organiser en 1993 «L'Année européenne de la personne âgée et de la solidarité entre les générations».

La solidarité entre les générations est d'ailleurs aussi le thème du prochain **Colloque de l'EURAG** qui aura lieu à Lisbonne les 27 et 28 septembre 1990. Un programme détaillé paraîtra dans un des prochains numéros de l'Eurag-Information.

«Seniors Abroad» Programme d'échange pour personnes âgées

Après un séjour de seniors scandinaves aux Etats-Unis en avril, les partenaires américains viendront passer 3 semaines avec des hôtes en Scandinavie entre le 18 août et le 10 septembre.

Renseignements: «Seniors Abroad», M. Evelyn Zivetz, 12533 Pacato Circle North, San Diego, Calif. 92128 USA.

Brochures et répertoires

Publiés par l'Hospice général, Service d'information sociale et juridique

Séjours de courte durée
Vacances pour personnes âgées, convalescence pour tous en Suisse romande et France voisine, réédition 1988, Fr. 5.-.

Retraités genevois
Avantages et facilités, réédition 1989, gratuit.

Genève social
Répertoire des institutions et groupements à vocation sociale, réédition 1989, Fr. 10.-.

A commander à l'Hospice général, cours de Rive 12, 1204 Genève, tél. 022/736 31 32.

AGENDA

Chœur Calliope Orchestre da Chiesa

Dir. Florence Grivat et Pierre Joost.
Soliste: John Dudley, ténor.

B. Britten, Cantate Saint Nicolas.
Janacek, Suite pour cordes.

Le samedi 9 juin, à 20 h 30, église de Saint-Légier/La Chiésaz, et le dimanche 10 juin à 20 h 30, église de Mézières.

Un bal pour les aînés

L'idée a été lancée par M. Pierre-Marie Vocat, lors d'une discussion entre amis, toutefois sans trop y croire. C'était oublier l'enthousiasme de la Société de gymnastique Ollon/Saint-Triphon qui a répondu présente, par la voix de son président, M. Jean-Daniel Josi.

La première édition a vu le jour l'année dernière et une centaine de personnes avaient répondu à l'invitation. Succès encourageant et un deuxième bal était proposé dernièrement à la grande salle d'Ollon. Après-midi animé par les Amis du Chablais, à l'accordéon et par le Duo du Chablais, au cor des alpes.

Un élan commun

Une telle entreprise ne peut fonctionner que grâce au bénévolat et, à Ollon, les bonnes volontés ne manquent pas. Les membres de la société de gymnastique assurent l'organisation et le service. Les nombreuses pâtisseries sont confectionnées par le groupement des paysannes vaudoises. La commune est également de la partie en offrant la grande salle, les listes d'adresses, les photocopies, etc. Tous ces dons permettent de recevoir les aînés gratuitement pour des moments de retrouvailles. Un bel exemple de générosité.

Sri